

# "Sans discrimination"

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **83 (1974)**

Heft 1

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682761>

## **Nutzungsbedingungen**

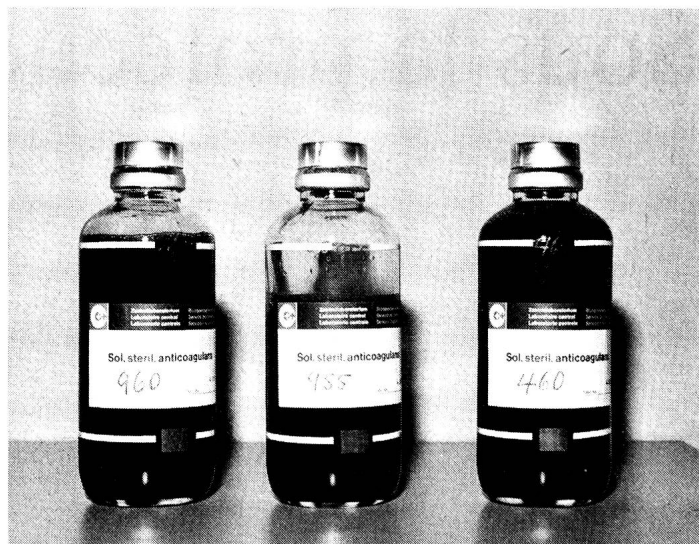
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



# «Sans discrimination»

«Berne, le 11 octobre 1973, la Croix-Rouge suisse communique:

*Vu l'ampleur et la violence des combats au Proche-Orient, la CRS est prête à répondre aux demandes de médicaments et de sang. L'Armée et la protection civile mettent à disposition d'importantes quantités de sang et de produits sanguins provenant de leurs réserves. Ces livraisons doivent cependant être remplacées au fur et à mesure par des dons de sang frais.*

*La Croix-Rouge suisse prie la population de donner du sang en faveur des services sanitaires des parties prenantes au conflit du Proche-Orient. Selon les principes de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge suisse accordera son aide aux deux partis belligérants et serait reconnaissante aux donateurs de sang de faire preuve, eux aussi, d'impartialité.*

*Par ailleurs, la Croix-Rouge suisse prépare la mise sur pied de deux équipes chirurgicales, ainsi que des médicaments et du matériel hospitalier afin de venir en aide aux blessés de guerre dans le cadre des interventions du Comité international de la Croix-Rouge. Elle sollicite le versement de dons en espèces sur son CCP 30 - 4200 (Proche-Orient) pour le financement de son opération d'entraide.»*

A la mi-novembre, les dons en espèces remis à la Croix-Rouge suisse se montaient à 144 600 francs, alors que la valeur des secours matériels – produits sanguins, matériel de pansement et tentes – qu'elle avait fournis s'élevaient à 227 000 francs.

Les envois furent adressés à raison de quatre-cinquièmes aux pays arabes et d'un cinquième à Israël qui n'avait tout d'abord pas sollicité d'aide extérieure. Quant aux deux équipes chirurgicales mises de piquet, elles n'eurent pas à intervenir.

L'appel lancé à la population suisse en vue de recueillir plusieurs milliers de dons de

sang fut entendu dans tout le pays, mais nulle part aussi largement qu'à Berne où une opération spéciale «pour les victimes du conflit du Proche-Orient» se déroula le 17 octobre 1973 dans les installations souterraines de la protection civile. Organisée par la Croix-Rouge suisse, sa section de Berne-Mittelland, son service de transfusion, les sociétés locales des Samaritains, l'Ecole d'infirmières du Lindenhof et en étroite collaboration avec la ville et la pro-

tection civile, cette opération permit de recueillir en 10 heures 893 dons de sang, dont la presque totalité fut offerte «sans discrimination...» Ceci pour la première phase de cette opération d'entraide qui n'était certes pas close à l'heure où nous rédigeons ces lignes (fin novembre 1973), alors que venaient de se terminer les échanges de prisonniers de guerre entre l'Égypte et Israël, effectués sous le contrôle de délégués du CICR.

*Le Président de la ville de Berne, M. R. Tschäppät (à gauche) et le Président de la Croix-Rouge suisse, le Prof. Hans Haug (à droite) furent au nombre des 893 donateurs de sang qui participèrent le 17 octobre 1973, à Berne, à l'opération «dons de sang pour le Proche-Orient», opération qui fut mise sur pied en l'espace de quelques jours grâce à l'enthousiasme de toutes les parties intéressées, et présente un bel exemple de collaboration à l'échelle locale.*

*Photo Buro X Press, Berne*

